



La Plume de l'épervier

Publication interne mensuelle de l'Association Nature Nord-Isère – Lo Parvi -

Octobre 2025 - Circulaire n° 460 - 44^{ème} année -

Sommaire

1 - Sommaire

2 - Édito de Serge sur Les problèmes des associations.

3 - C.A. de Septembre :
Adhésions , site Web, Lyon-Turin,
...

4 & 5 - Les grands travaux des stagiaires à la découverte de la diversité du patrimoine naturel en Isle-Crémieu

6 - L'espace du mois : la grande tournée des mares

7 - Brèves locales & bio...
chouette action
une disparition
film en débat

8 - l'AGENDA de Novembre :
Réunions, Forums, Sorties



Lo Parvi Contact :

Tél. 04-74-92-48-62

Secrétariat-Accueil :

45 place de la Mairie 38460
Trept

Courriel : contact@loparvi.fr

Site internet : www.loparvi.fr

Directrice de publication : Murielle Gentaz

Membres de la commission : Marc Bourrely, Murielle Gentaz,

Comité de relecture : Marie Moly, Pascale Nallet, Christophe Grangier, Raphaël Quesada, Sabine Geoffroy, Pierrette Chamberaud

Maquette et mise en page : Marc Bourrely

Crédit photos : Leslie, Marc Bourrely, Jean-Jacques Thomas-Billot,

ISSN : 2607-7256

ASSOCIATIONS EN DANGER !

Les associations, vecteurs de lien social

En effet, elles jouent un rôle fondamental dans le maintien du lien social, l'animation du territoire et l'accompagnement des citoyens au quotidien. Les activités culturelles, sportives, solidaires ou encore éducatives proposées par ces structures contribuent activement à la vitalité et à l'attractivité de nos communautés locales. En plus de dynamiser la vie locale, ces activités jouent également un rôle important dans l'économie. Elles sont par ailleurs porteuses d'emploi, contribuant ainsi au développement économique local.

Des subventions en baisse constante

Aujourd'hui, ces associations sont à bout de souffle, principalement en raison de la diminution de leurs ressources financières et du recul du bénévolat.

Ces dernières années, les subventions ont diminué de plus de 40 %. Cette situation a des conséquences concrètes pour les associations, qui rencontrent de graves difficultés.

Difficultés de trésorerie

- De nombreuses associations peinent à payer leurs charges courantes (loyers, salaires, matériel), ce qui menace leur fonctionnement quotidien.

- Augmentation des tarifs des activités : pour compenser la baisse des subventions, certaines structures doivent augmenter les prix des inscriptions ou des prestations, rendant l'accès plus difficile pour certains publics.

- Abandon de nombreux projets : faute de moyens, de nombreuses initiatives, ateliers ou événements essentiels à la vie locale sont annulés ou reportés, au détriment du dynamisme associatif.

Baisse du nombre de bénévoles

En plus des difficultés financières, les associations doivent également faire face à une autre problématique majeure : la baisse du nombre de bénévoles. Le bénévolat ne fait plus recette : la diminution du nombre de nouveaux bénévoles s'observe depuis plusieurs années et s'est accentuée avec la crise du Covid. Les retraités, qui représentent une part importante des bénévoles, se tournent désormais vers d'autres activités plus personnelles, comme les voyages ou la garde de leurs petits-enfants, fragilisant encore davantage le fonctionnement associatif.

Quelques chiffres

En Isère, environ 260 000 bénévoles et 30 000 salarié-es animent 28 000 associations dans différents domaines tels que le sport, la culture, l'éducation, l'aide aux personnes âgées et vulnérables, la défense de l'environnement...

Aujourd'hui, il est important que l'État et les collectivités locales prennent conscience de l'importance des associations. Il est également essentiel qu'ils leur redonnent les moyens de subsistance indispensables à leur fonctionnement.

Le C.E.S.E a lancé en janvier et février 2024 une grande consultation sur le financement des associations.

https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2024/2024_09_Financement_associations.pdf

Extraits du compte-rendu CA du 8 septembre 2025

Point sur les adhésions

- Selon nos statuts, une adhésion famille équivaut à deux adhérents.
- Le nombre d'adhérents au 31/12 permet de calculer le quorum pour l'Assemblée Générale
- Les nouvelles adhésions prises entre septembre et décembre sont valables pour l'année civile suivante

Les adhésions en chiffres :

Au 31 décembre (incluant les nouvelles adhésions de la fin d'année précédente) :

2024 : 454 adhérents répartis en 292 adhérents famille et 162 adhérents individuels

2023 : 407 adhérents répartis en 278 adhérents famille et 129 adhérents individuels

Au 30 juin (incluant les renouvellements d'adhésions)

2025 : 392 adhérents répartis en 264 adhérents famille et 128 adhérents individuels

2024 : 414 adhérents répartis en 268 adhérents famille et 146 adhérents individuels

La commune ayant le plus d'adhérents est celle de Trept avec 19 adhérents ; mais aucun adhérent à Chavanoz, La-Tour-du-Pin, Saint-Jean-de-Soudain, Saint-Sorlin-de-Morestel, Saint-Clair-de-la-Tour, Vertrieu, Chimilin, Granieu, Aoste.

Point sur le site web

La version actuelle du site web a été développée par QuadriColor à Passins et livrée en novembre 2022. Elle est le fruit d'une longue réflexion de la commission communication.

La fréquentation est plutôt homogène d'une année sur l'autre avec :

- En 2023 : 2162 visiteurs, 8017 pages vues
- En 2024 : 2405 visiteurs, 7923 pages vues
- En Août 2025 : 1605 visiteurs, 5505 pages vues

Pour 2025, l'activité mensuelle est stable sur les 5 premiers mois de l'année avec 850 pages vues en moyenne pour 258 visiteurs.

L'analyse des référents montre que le plus grand nombre d'accès au site web se fait par un moteur de recherche (1711 pages vues), principalement google (1527 pages vues).

Facebook arrive ensuite avec 524 pages vues puis la ville de Trept (69 pages vues) qui diffuse les informations relatives à Lo Parvi via sa lettre mensuelle aux habitants.

Ligne ferroviaire Lyon – Turin

Le projet n'en est plus un puisqu'il entre en phase de réalisation. Le dossier est suivi par Lo Parvi depuis la fin des années 80. Suite à la décision ministérielle du 2 décembre 2024, il est demandé à SNCF réseau de lancer les études d'Avant-Projet Détaillées (APD) sur la période 2025 – 2028 et de relancer les démarches de concertation. La déclaration d'utilité publique date de 2013.

Le raccordement de la ligne nouvelle avec le contournement Est de Lyon se fera au niveau de Grenay pour traverser ensuite la plaine de la Bourbre et du Catelan avec un impact important sur les zones humides (entre autres), qu'il conviendra de compenser avant le démarrage des travaux.

Un passage en tunnel est prévu sur la portion Bourgoin – Coiranne (tunnel de Bourgoin – Ruy), puis au niveau de La-Tour-du-Pin (tunnel de Sainte Blandine) et de La-Bâtie-Montgascon (tunnel de La-Bâtie-Montgascon).

Le tracé nécessite une bande réservée de 300m de large (voie ferrée, installations liées à la signalisation, talus ...). Le Fret et le voyageur circuleront dans le même corridor avec notamment des trains de voyageurs directs Lyon – Grenoble.

Nous ne savons pas encore ce que deviendront les matériaux d'excavation (réutilisation pour le remblai, vente à des entreprises de TP, enfouissement). Il faudra être particulièrement vigilants concernant le remblai de Zones Humides (ZH). Pour info actuellement, les déblais calcaires du tunnel de base sont récupérés par l'usine Vicat de Montalieu pour faire du ciment.

Des commissions territoriales de concertation (CTC) vont être mises en place par secteur. Nous sommes concernés par 2 de ces CTC : Plaine de l'Est lyonnais, de la Bourbre et du Catelan, et collines du Bas-Dauphiné. Le financement des CTC est assuré à 36,1% par l'État, 39,4% par l'Union Européenne, 20,1% par la région.

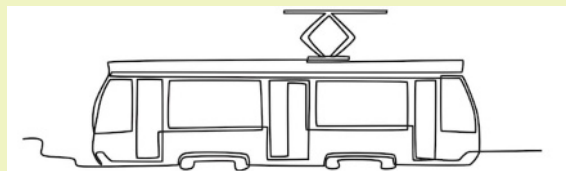
Le Ministre annonce également la mise en place d'une démarche d'accompagnement des territoires (« Grand Chantier ») à moyen terme, lors du démarrage des travaux.

Les études d'avant-projet incluent les inventaires écologiques qui se dérouleront sur une année à partir du dernier semestre 2025 jusqu'au premier semestre 2026, avec plusieurs objectifs : établir un état initial détaillé et actualisé des enjeux du milieu naturel, alimenter la future actualisation de l'étude d'impact, identifier les enjeux liés à la réalisation des sondages géotechniques.

Projet Ligne de tramway Lyon – Crémieu

Un point de vigilance par rapport à l'impact des parkings relais est identifié, possibilité de réutilisation des parkings liés à la construction des EPR du Bugey, avec navettes de bus et construction de ponts sur le Rhône.

Une procédure « Grands chantiers » est demandée par les collectivités locales pour coordonner les différents projets sur le territoire (calendriers, impacts, flux, mesures compensatoires).



Saviez-vous que notre territoire abrite des trésors naturels insoupçonnés ?
L'Isle Crémieu, ce plateau calcaire riche de marais, boisements, prairies, regorge d'habitats et d'espèces rares.... Pour mieux connaître et valoriser ce patrimoine, un vaste travail d'actualisation des ZNIEFF a récemment été mené sur le secteur.



Les ZNIEFF, Késako ?

Les **ZNIEFF** ou plutôt Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique, sont des zones d'inventaires scientifiques qui recensent les richesses naturelles d'un territoire. Elles ne constituent pas une protection stricte en elles-mêmes, comme des Réserves Naturelles, mais elles sont un outil précieux pour orienter les choix d'aménagement du territoire. Chaque ZNIEFF met en lumière des espèces ou habitats dits « déterminants », qui témoignent de la valeur écologique d'un site. L'Isle Crémieu comptait 179 ZNIEFF couvrant plus de 17 000 ha du territoire. L'actualisation a permis d'agrandir, de fusionner et d'identifier de nouvelles zones. Aujourd'hui, Lo Parvi propose 125 ZNIEFF (dont 34 nouvelles) qui couvrent quasiment 30 000 ha du territoire. Ainsi, cette actualisation a permis de consolider la qualité de ces zones naturelles dans une perspective de cohérence écologique territoriale.



Anacamptis laxiflora,
orchidée à fleurs lâches



La cistude d'Europe
Emys orbicularis



La chasse aux espèces rares...

Durant plusieurs mois, experts naturalistes, stagiaires et bénévoles ont arpenté le territoire pour actualiser les connaissances. Filets à papillons, jumelles, loupes... chaque sortie était l'occasion de redécouvrir la faune et la flore locales. Ce travail a permis de recenser de nouvelles espèces et de confirmer la présence d'autres déjà connues, avec un effort particulier porté sur des groupes peu étudiés comme les **odonates**.

Deux espèces d'odonates (libellules) :

Coenagrion puella,
Agrion jouvencelle



Imposteur !
C'est moi le déterminant !

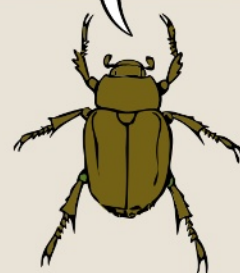


Coenagrion mercuriale,
Agrion de mercure

Une biodiversité remarquable, mais fragile

Si le bilan est positif, il souligne aussi des lacunes persistantes. Certains groupes, comme les **coléoptères saproxyliques** (insectes liés au bois mort), restent sous-étudiés. De même, certaines zones géographiques n'ont pas encore bénéficié d'un inventaire complet. Ces manques rappellent que la connaissance de la biodiversité est toujours en construction, et qu'il reste encore beaucoup à explorer !

Eh ! Moi aussi j'existe !



Potosia fieberi

Pourquoi c'est important ?



Actualiser les ZNIEFF n'est pas seulement un exercice naturaliste scientifique. C'est aussi un outil de dialogue territorial : en identifiant les secteurs les plus remarquables, les ZNIEFF fournissent une base solide pour concilier protection de la nature et activités humaines. Elles nourrissent les politiques de conservation, mais aussi les projets d'aménagement, afin que la biodiversité soit mieux prise en compte.

En fin de compte, les ZNIEFF agissent comme les premiers **"boucliers"** d'une **armée d'aires protégées**, toutes ayant des rôles bien spécifiques dans un but commun : la protection du patrimoine naturel.

Pour les habitants, elles sont aussi une invitation à lever les yeux, tendre l'oreille, et découvrir ou redécouvrir la richesse de leur environnement quotidien.

Qui sait, peut-être que le bois ou la mare à quelques mètres de chez vous abritent une ou plusieurs espèces déterminantes ZNIEFF...



Moi c'est APPB,
et toi ?



Moi c'est ENS !



Et la suite ?

Ce travail d'actualisation n'est qu'une étape. La biodiversité de l'Isle Crémieu est vivante, changeante, et fragile. En effet, l'érosion rapide de la biodiversité face à des pressions humaines croissantes n'est plus à prouver. Alors, elle a besoin de regards attentifs, de passionnés de terrain, mais aussi de simples curieux. Car chacun, à sa façon, peut contribuer à enrichir la connaissance et à transmettre l'envie de protéger ce qui fait la beauté de nos paysages.



*Sources pétrifiantes avec
formation de travertins*



**Mieux connaître la
biodiversité, c'est mieux la
protéger**

**Hari, Leslie et Méryl, stagiaires 2025 à
Lo Parvi**

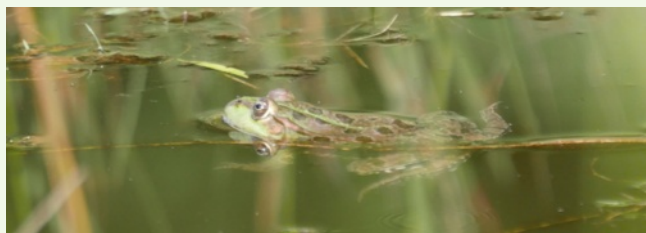
Pour trouver la liste des habitats et espèces déterminants de la région : <https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/les-especes-et-habitats-determinantes-des-znieff-a19735.html>



'Jardin & Biodiversité' a fait LA TOURNÉE DES MARES

UNE TOURNÉE DES MARES, POURQUOI ?

Pour faire l'état des lieux de trois mares creusées depuis 2021 (bien que ce ne soit pas les seules).
Pour observer l'évolution d'une mare.
Pour en faire une sortie ouvertes à tous.



QUESTIONS RÉALISATIONS :

Dimensions des mares : 4,00m x 3,00m ou 4,50m x 3,50m ou 6,00m x 4,00m avec une profondeur de 0,90m à 1m 50.

Toutes ont une partie en pente douce et une partie en paliers.

Emplacement : Peu d'ombre, plus ou moins dégagé à très ensoleillé.

Coût de la réalisation : pour deux mares ce fut gratuit car utilisation de matériaux de récupération, et pour une environ 800€ en comptant le creusement, l'EPDM

(acronyme de Ethylène-Propylène-Diène Monomère, un caoutchouc synthétique) et le géotextile.

Réalisation : Aucun problème particulier, si ce n'est la prise en compte de la pente. Les pré-trous ont été exécutés par une mini-pelleuse ; la finition des paliers, des bords, la mise en place des géotextiles quand il y en a et de l'EPDM ont été réalisés avec l'aide des personnes

présentes lors de cet atelier.

DIVERSES REMARQUES :

L'entretien est très variable ; il faut intervenir en fonction du degré d'envahissement des végétaux aquatiques ou de berges.

Bien laisser les plantes arrachées en bordure de berge quelque temps afin que les petites bêtes du monde aquatique boueux puissent retourner à l'eau ; Il est nécessaire de tailler des arbres susceptibles d'entraîner un fort ombrage et de perdre beaucoup de feuilles à l'automne ;

Une question a été posée par rapport au devenir de la bâche issue de la production pétrolière. Durée de vie de 30 à 50 ans ; quel recyclage ?



LA VIE DE LA MARE :

Les premiers animaux :

Tous ontensemencé initialement leur mare avec de l'eau (ou de la vase) prélevée dans les marais alentours. Ce qui a entraîné rapidement l'apparition d'insectes aquatiques : gerris, notonectes, dytiques, larves de libellules ; et même des sangsues.

Les grenouilles vertes sont très vite arrivées toutes seules, ainsi que la libellule déprimée, spécialisée dans la conquête des nouveaux milieux. Différents tritons ont également fait leur apparition.

Plantes installées au départ :

Des graines étaient naturellement présentes dans les sédiments d'ensemencement : menthes, potentilles, lentilles d'eau, prêles, carex et épilobes. Certaines ont été récupérées : iris et massettes (envahissantes toutes 2), joncs, petits nénuphars, nymphéas, touradons (structures végétales naturelles en mottes arrondies allant de 40 cm à 1 m de haut).

Enfin d'autres ont été achetées : menthe des cerfs, certains nymphéas, papyrus.

Attention lors de la récupération des plantes en milieux naturels de ne pas prendre des plantes invasives telle la jussie des marais par exemple.

Quels animaux voyez-vous le plus autour de la mare ?

Ces mares sont situées soit en milieu très ouvert ou semi ouvert, donc la circulation des bêtes est assez libre : chevreuils, blaireaux, renards, hérons.

Les plus habituels : libellules, agriions, couleuvres, batraciens.

La vie de la mare au fil des saisons :

Aucune nuisance ; ni chants de grenouilles (peu audibles) ni moustiques tigres.

La mare est autonome sauf avec un petit coup de pouce l'été, si forte canicule.

La mare de 'Soins de chaleur', elle était quasi à sec, un petit remplissage du fond et tout revient à la normale avec les premières pluies.

A Salagnon, diminution de 20 cm de hauteur, remplissage direct avec une réserve d'eau de pluie.

La mare de Vignieu a perdu 50 cm d'eau, compensés en partie par le premier orage grâce à une canalisation qui amène l'eau du toit.

Lors d'épisodes pluvieux, notamment à l'automne, les trop pleins, situés en pente, évacuent le surplus librement.

RAS pendant l'hiver.

Document rédigé par Véro Marvy le 21/10/2025

L'ACTION CHOUETTE COURT BILAN 22 OCTOBRE

« Et voilà!

Au final 51 nichoirs sur 53 ont été visités. (...)

Depuis 2 nouveaux nichoirs ont été posés n°54, 55 et 4 à venir.....

Avant de se revoir prochainement pour une synthèse détaillée des observations, des actions à poser, de 2026 (hé oui!), de nouvelles poses de nichoirs..... voici un bref résumé de vos observations.

31 nichoirs sans rien. 60%

2 nichoirs démontés ou cassés.

1 nichoir installé, non posé depuis 2020

1 nichoir sans réponse aux appels (à confirmer)

1 nichoir non visité (à confirmer)

7 nichoirs avec présence autour de traces (rien dans le nichoir). 13%

5 nichoirs avec visite et/ou présence dans le nichoir (pelotes et/ou plumes dans le nichoir). Presque 10%

5 nichoirs avec reproduction. Presque 10%

Ces chiffres sont prometteurs et loin d'être ridicules. On dit qu'une bonne occupation se situe autour de 30%.

Encore une fois un grand merci pour vos observations, votre temps passé et j'espère que nous pourrions continuer l'aventure et atteindre les 100 !

**LE PROGRAMME**

Une réunion aura lieu le jeudi 13 novembre à 18h30 au local de Lo Parvi, 45 place de la mairie à Trept, pour un retour sur les contrôles des nichoirs.

On abordera également les actions à poser sur certains nichoirs, la préparation de la saison prochaine. Je proposerai également pour une prochaine date une petite formation sur les bases de la construction d'un nichoir à effraie ainsi que les principales consignes de pose pour celles ou ceux qui seront intéressés.

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Maurice CHEVALLET à l'âge de 88 ans.

Son parcours a côtoyé celui de Lo

Parvi pendant de nombreuses années, accompagnant son épouse, Marie-Rose, également bénévole très active.

Maurice s'est en particulier beaucoup impliqué, avec Marie-Rose, dans le démarrage et ensuite la construction et la poursuite de relations avec l'association allemande "Ökologische Station". Les relations avec cette association de protection de la nature, située à Borna en Allemagne, près de Leipzig, ont démarré en 1998 et se sont poursuivies pendant plus de vingt ans, jusqu'en 2020.

Pendant toutes ces années, des échanges ont eu lieu régulièrement entre Lo Parvi et Ökologische Station, alternativement en France et en Allemagne. Ils ont été très riches, autant au plan humain que pour les découvertes réciproques, à la fois de milieux naturels et de problématiques de protection de la nature différents, qu'ils ont permises.

C'est également grâce à Maurice que Lo Parvi a pu accéder à des locaux adaptés à son fonctionnement, situés dans les bâtiments de la mairie à Saint-Chef. En 1988, lorsque le premier objecteur de conscience détaché par la FRAPNA Isère est arrivé à Lo Parvi, notre association n'avait pas d'espace qui lui était propre, mais partageait avec d'autres associations une pièce de la Maison pour Tous de Saint-Chef. Certes, nous n'étions alors pas très nombreux. Mais avec l'intervention de Maurice, nous avons pu obtenir en 1998 des locaux suffisamment grands pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions et accompagner ainsi le développement de notre association jusqu'à son installation à Trept.

CINÉMA, on rembobine,

17 OCTOBRE, 20H, 124 SPECTATEURS DANS LA SALLE

pour le film « LE VIVANT qui se défend » de Vincent Verzat.

L'auteur, 'youtubeur' connu, présente son cheminement personnel entre l'action militante dans les luttes écologiques et son rapport plus contemplatif à la nature, au vivant.

La projection organisée au cinéma Le Dauphin, conjointement par le collectif 'Ciné Lauzes' et Lo Parvi, fut suivie d'un échange avec le public, dont voici les grandes lignes.

La question des grands chantiers en Isère, et de leur impact fut en particulier l'objet de discussions et d'éclairages, apportés par Raphaël Quesada. Les projets sont très nombreux, à l'horizon 2030

- Ligne Lyon – Turin	- Projet de récupération CO2 de la cimenterie Vicat
- Construction de 2 EPR	- Hydrogénéducteur Espagne-Allemagne
- Tram Crémieu Meyzieu	- Coupe de forêts pour le bois énergie

Face à ces projets, deux attitudes possibles :

- l'action directe et concrète qui se traduit par des manifestations – parfois violentes - et des occupations (ZAD),

- l'action qui va intervenir en amont, au moment de la préparation administrative, technique et politique des projets.

Les premières pour nécessaires qu'elles soient parfois sont peu efficaces car trop tardives.

Les secondes, pour peu que des outils de protection des espèces et des espaces aient été mis en place (ENS, Réserves, SCOTS, PLU), se révèlent plus opérantes.

Elles ont permis d'arrêter le projet de l'A 48, ainsi que tout récemment, le projet de barrage RHONERGIA. Il faut souvent s'emparer des outils réglementaires qu'offrent les débats et les enquêtes publics. Bien des élus sont prêts à s'en emparer aussi. L'action des associations (Lo Parvi) est importante à cet égard ; mais il faut des bénévoles n'hésitant pas à s'investir dans ces tâches parfois ingrates (suivre l'élaboration d'un PLU, par exemple).

Aux Etats-Unis d'Amérique un plusieurs opérations de construction d'ouvrages "mimétiques Castor" sont en cours afin de renaturer des cours d'eau. Cette technique a été importé en France par Suzanne Husky et Baptiste Morisot. Il s'agit de copier le Castor, espèce ingénieuse qui construit des barrages qui permettent de renaturer les rivières, de les reconnecter au sol, pour leur rendre leur rôle de maintien des zones humides et de restauration les nappes phréatiques. Il s'agit d'assurer nos besoins face aux sécheresses, aux canicules, aux incendies qui s'aggravent inexorablement. Le Département de l'Isère teste cette méthode actuellement dans l'ENS de la Save.

L'association « Terres de Liens » conseille de placer nos épargnes sur des comptes solidaires, le but étant de racheter des terres pour permettre à des agriculteurs de s'y installer en production biologique. Le collectif Ciné Lauzes lance un appel à ceux qui auraient des idées de films à proposer pour des débats ou des échanges, dans tous les domaines. Merci à eux, qui ont été à l'initiative de cette collaboration fructueuse.

Pascale Nallet

RÉUNIONS, réunions, rÉuNiONS



LUNDI 10 NOVEMBRE à 19 H

Ordre du jour :

- **Bilan des commissions :** Veille Éco, Naturaliste, Jardin & Biodiversité, Aménagement du territoire, Entretien des locaux.
- **Questions diverses**

*La participation au C.A. est ouverte à nos adhérents.
Mais il est bon de prévenir auparavant.*

Réunions des commissions au local

- NATURALISTE : 3 / 11 À 18 H
- JARDIN & BIODIVERSITÉ : 4 / 11 À 18 H
- FORÊT : le 6 / 11 de 9h 30 à 12h
- COMMUNICATION : 10 / 11 à 16 h 30
- BIBLIOTHÈQUE : le 10 / 11 de 10h à 13h
- VEILLE ÉCOLOGIQUE : le 24 / 11 à 14 h 15
- Com FORMÉDUC : le 12 / 11 à 14 h
- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : 13/11 de 12 h à 14



Dimanche 19 octobre, c'est passé, mais Lo Parvi y était !
Merci à "la Randonnée Crémolane" pour son accueil ; 1200 randonneurs ont eu la possibilité de nous rencontrer et de devenir des "Sentinelles de la nature"!

Sorties et balades ...

Samedi 15 Novembre
9 h à 13 h
- Création d'une mare à St Chef



Samedi 13 Décembre
9 h à 12 h
- Fresque de la biodiversité



Fresque
de la
Biodiversité



POUR 2 MOIS ENCORE LE ...

CONCOURS PHOTO 2025



Lo Parvi

Version papier
ou version numérique avec le prix
« coup de ♥ des adhérents »

Association Nature
Nord-Isère



**Le minéral,
source de vies**

(... en l'Isle Crémieu et ses communes limitrophes)

Règlement disponible
sur loparvi.fr

Les photos sont à remettre avant le
31 décembre 2025 au secrétariat :
45 place de la Mairie - 38460 Trept

De nombreux prix :
250 € au total.